

4

(N^o 474.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOÛT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jean-Herman Pavonet.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Herman Pavonet est né à Eupen (Prusse), le 3 fructidor an X ; il est négociant en vins et spiritueux, et il habite la commune de Molenbeek-St-Jean depuis l'année 1834.

Le pétitionnaire est père de quatre enfants, dont deux sont nés en Belgique ; il a toujours tenu une conduite honorable, et la loyauté qu'il a mise dans ses relations lui ont concilié l'estime et la confiance générales, en même temps qu'elles ont valu à son commerce une extension qui lui procure une honnête aisance.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande en naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
F. DU BUS, aîné.